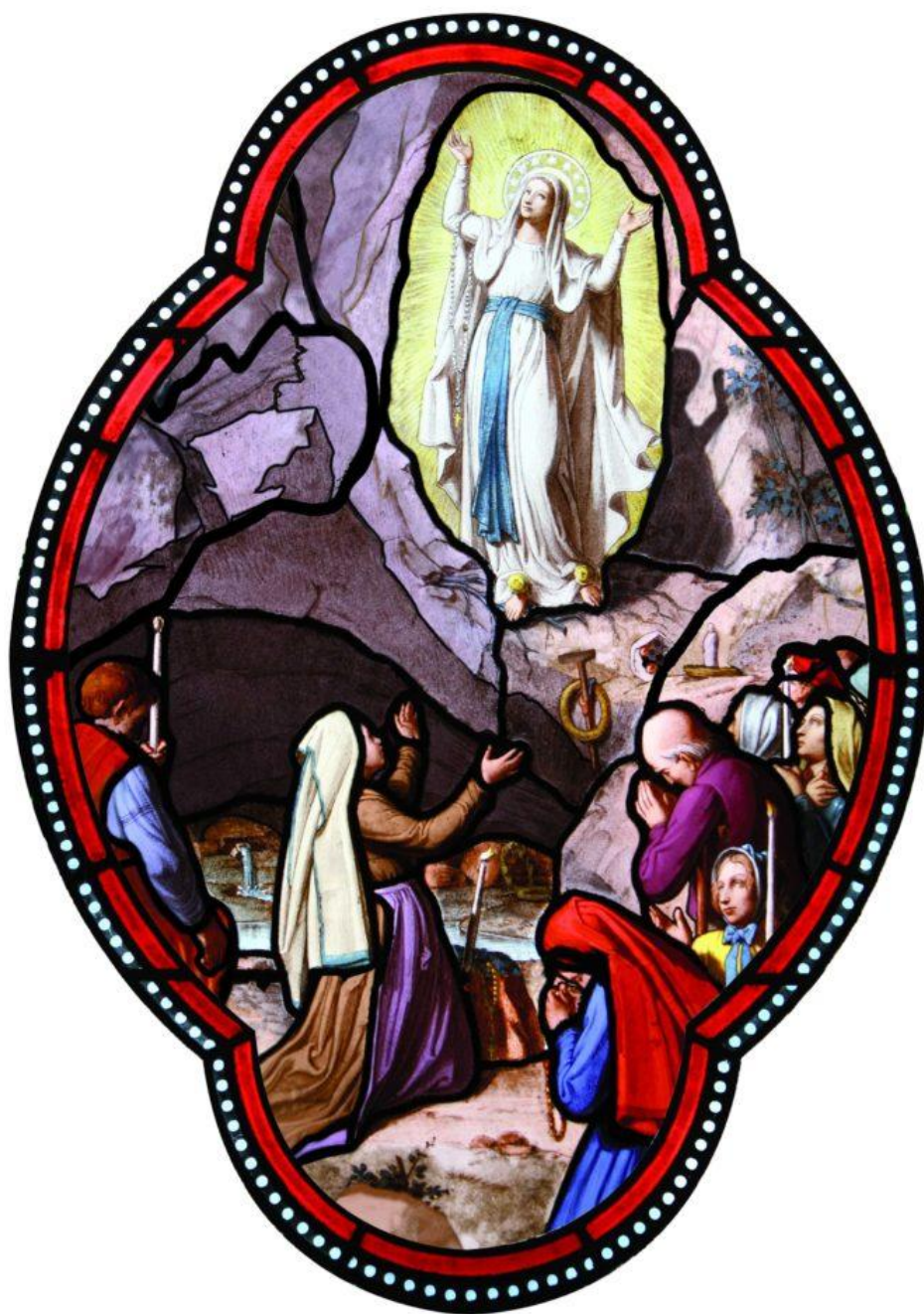


CARITAS

BULLETIN DE L'HOSPITALITE DIOCESAINE
LA ROCHELLE ET SAINTES

Février 2020 N°163



Pèlerinage du 8 août au 12 août 2020

CARITAS février 2020
Numéro 163
SOMMAIRE

<u>Editorial</u>	pages 3-4
<u>La vie de notre hospitalité</u>	
- Visite de la maison diocésaine	pages 5-6
- Compte rendu du conseil du 15 février 2020	pages 7-8
- convocation à l'assemblée générale	page 9
- Programme du pélé	page 10
- demande d'entrée à l'hospitalité	page 11
- Bulletin d'inscription biennale des jeunes	page 12
- bulletin inscription hospitaliers(ères)	pages 13-14
- Hébergements + données personnelles	pages 15-16
- Rencontre amicale de La zone Nord	page 17
- Prière	page 18
- Carnet	page 19
- Rencontre amicale de La zone Ouest	page 20

Cotisation Hospitalité Diocésaine : Pensez à régler votre cotisation 2020 : 15 € pour une personne seule, ou 20 € pour un couple, à régler dès maintenant par chèque établi à l'ordre de l'Hospitalité Diocésaine et à adresser à : Marie-France Soullisse, 2, rue du Puits Bardin 17320 St Just Luzac.

(La cotisation 2020 va de mars 2020 à mars 2021.)

Cette cotisation vous permet de recevoir Caritas, bulletin de liaison de notre hospitalité.

Responsables :

De la publication :

François LEROY
45, rue de Courbiac
17100 Saintes
Tél. : 06 86 72 97 32
fleroy@rblld.eu

De la rédaction :

Daniel KRZESAJ
39, rue Claude Jean
59310 Orchies
Tél. : 06 51 73 06 79
daniel.krzesaj@orange.fr



Chers amis hospitaliers, handicapés et pèlerins malades,

En ce mois de février 2020, permettez-moi de vous souhaiter ainsi qu'à vos familles, il est vrai tardivement, tous mes meilleurs vœux, et que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets.

À l'aube de ma dernière année de présidence, je voudrais vous exprimer ma reconnaissance et tous mes remerciements pour le travail accompli durant mes deux mandats au service de nos amis handicapés et pèlerins malades.

Ayant bien conscience de l'ampleur de la tâche, je me suis entouré, dès ma prise de fonction, d'un Conseil élargi et de deux vice-présidentes, Annie et Christiane, qui ont tous rempli admirablement leur mission avec humilité : je tiens à les en remercier infiniment.

Loin de nous démotiver, bien au contraire, nous allons renouveler nos efforts, et vous proposer un programme pour le pèlerinage du 08 au 12 août 2020, vous réservant de nombreuses surprises qui, bien entendu, ne vous seront dévoilées qu'à LOURDES.

Comme pour l'année 2019, je vous demande de veiller à vous inscrire très rapidement, et pour ceux qui remplissent les dossiers de pèlerins malades ou handicapés, de leur rendre visite dès que possible, afin que nous soyons en possession des inscriptions de tous, dans les temps.

De même, je vous demande, dans la mesure de vos possibilités, d'encourager vos amis, connaissances, etc ... à se joindre à nous pour notre prochain pèlerinage, pour lequel, comme vous le savez, nous avons toujours besoin « de bras ».

Lors du dernier Conseil de notre hospitalité, nous avons arrêté ensemble les tarifs du pèlerinage 2020, sur les bases suivantes :

Pèlerins malades ou accompagnants tout compris	310,00 € (coût réel = 333,00 €)
Prix du transport des hospitaliers :	
Hospitaliers avec transport en car	115,00 €
Hospitaliers autre transport	85,00 € (coût réel = 123,00 €)
Jeunes hospitaliers (16 à 22 ans)	210,00 € (coût réel = 269,00 €)
Enfants (12 à 15 ans)	57,00 €
Enfants moins de 12 ans	gratuit

Si certains d'entre vous souhaitent verser le coût réel, bien entendu, ils le peuvent ; ceci permettrait d'utiliser plus amplement les dons et les quêtes pour ceux qui rencontrent des difficultés financières

Editorial(Suite)

Certains m'ont fait part de leur désir de procéder à leur engagement.

Pour ce faire, vous voudrez bien m'adresser une lettre de motivation, que je ferai suivre au Père BARON.

Lors des journées de février 2020 à LOURDES, le Président de l'Hospitalité de Notre Dame de Lourdes, Monsieur Daniel PEZET, a rappelé que :

- *« chaque hospitalier, lors de son engagement, s'engage à approfondir le message de Lourdes ... et de s'interroger : quelle est la place de Marie Immaculée Conception dans ma vie d'hospitalier auprès des pèlerins malades et auprès des plus fragiles ? »*

L'engagement ne doit pas être un simple acte de participation, mais une volonté d'être « hospitalier », tant à LOURDES que dans le cadre de sa vie personnelle et professionnelle.

Je reste dans l'attente de nous retrouver lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera le 08 mars prochain à la maison Diocésaine de SAINTES. Avec toute mon amitié.

François LEROY
Président de l'Hospitalité



ANNIE et CHRISTIAN se marient le 14 mars 2020 à Saintes

Félicitations aux nouveaux époux

La maison diocésaine Robert Jacquinet

La maison diocésaine de Saintes a été inaugurée le mardi 10 décembre par Mgr Colomb, évêque de La Rochelle et Saintes.

Dorénavant, tous les services diocésains sont rassemblés à Saintes, centre du département. Nous y trouvons la chancellerie, la comptabilité, l'économat, les archives administratives et l'officialité. La Curie et les archives historiques sont restées à La Rochelle.

Nouvelle adresse : 6, allée du séminaire
17100 – Saintes

Petite visite dans les locaux...

• Rez-de-chaussée :

Vous entrez dans le vaste hall d'accueil :

- à gauche, le bureau de Sandrine GUILLAUME, la directrice.
- à droite, la salle St Thérèse qui peut accueillir 80 personnes.

Accueil : des bénévoles vous accueillent physiquement et par téléphone (05 46 93 03 29) du lundi au vendredi de 9.00 à 12.30 et de 14.00 à 17.00.

Librairie Siloé : Lydie AURIOL (05 46 93 78 73).
ouverte du mardi au vendredi de 10.00 à 12.30 et de 13.30 à 17.00. Fermée le lundi.

Autour du cloître rénové se trouvent :

- la cuisine, les réserves et la salle de restauration (122 places maximum)
- 4 salles de réunion : St Louis (36 places), St Eustelle (12-16 places)
St Trojan (10-12 places), Père Jacquinet (5-6 places).
- 21 bureaux regroupant tous les services :

Secrétariat de Mgr Colomb : Victoire CHAMPEAUX.

Assistant de Mgr Colomb : Pierre BOUIN, délégué épiscopal auprès des animateurs pastoraux et des équipes pastorales.

Econome : Olivier LEFORT.

Comptabilité : Mickaël GIRAUD.

Ressources humaines/ Juridique : Marie-Agnès BEUTTER.

Ressources financières : Virginie DESHAYES.

Manifestations culturelles/ Pèlerinages : Sébastien BEAU.

Pôle Création Diffusion : Elodie PILLET et Cécile DARTIGUELONGUE.

Communication : Elisabeth de DIEULEVEULT et Frédérique HANNOUN.

Chancellerie : père Bernard de LISLE.

Vicaire général : père Bertrand MONNARD.

Bureaux partagés : enseignement catholique et remplacements, SEM-PPH avec Pastorale de la Santé et Hospitalité diocésaine, catéchèse et pastorale des Jeunes, mutuelle St Martin, etc...

- 2 salles de convivialité pour les salariés, prêtres et bénévoles.

La vie de notre hospitalité

- Premier étage :

- 1 oratoire.
- 12 appartements pour des prêtres à la retraite et des logements de fonction.
- 22 chambres pour des étudiants avec cuisine et salon communs.

Toutes les locations se font à l'année.

- Deuxième étage :

- 1 grande salle de réunion, St Eutrope, qui peut accueillir 140 personnes.
- la bibliothèque qui compte plus de 4000 volumes.
- des box de rangement pour les différents services diocésains.

Sandrine GUILLAUME, la directrice, gère la Maison diocésaine.

Elle a un rôle de communication et veille à la bonne ambiance dans le respect de chacun.

Elle est responsable de la réservation des salles, des repas, et pour toute autre question.

Uniquement par mail à : md@diocese17.fr,

Annie

ATTENTION !

Informations sur l'assemblée générale du 8 mars 2020

Les **consignes de sécurité** de la Maison diocésaine impliquent :

- une jauge maximum de 140 personnes assises dans la salle St Eutrope.

Au-delà de ce nombre, les participants seront dans la salle St Louis en vidéo.

- une jauge maximum de 122 repas en salle de restauration.

Au-delà de ce nombre, les participants sont invités à prendre leurs dispositions pour déjeuner à l'extérieur (ex : cafétéria Le plateau d'Auguste à Hyper U).

Ces consignes sont strictes donc incontournables et notre équipe s'engage à les faire respecter.

Annie

La vie de notre hospitalité

CONSEIL DU 15 FEVRIER 2020
à la Maison diocésaine à Saintes

Le Conseil débute à 9 h 30 par l'intervention du père BARON et des prières qu'il a préparées.

François LEROY nomme les absents excusés avant de passer la parole à Christiane et au père BARON qui reviennent de Lourdes. Divers changements sont intervenus et notamment le fait qu'on revienne aux malades d'abord, aux sources de l'hospitalité et de ses valeurs. L'intervention de M. Daniel PEZET a été très appréciée car il parle beaucoup des malades et de leur accueil. L'organisation qu'il a mise en place est nettement meilleure et différentes réunions ont eu lieu, toutes très intéressantes.

L'ensemble des hospitalités attendaient ce retour à l'essentiel.

Déjà, à la réunion des présidents d'Hospitalités, François avait beaucoup remarqué et apprécié ce que Daniel avait dit.

Quant au père Baron il apprécie d'avoir retrouvé la dimension spirituelle de ce qu'est un pèlerinage.

Ces trois jours furent bien remplis par différents « ateliers » et thèmes, tous intéressants. Christiane pense qu'il sera bon, l'année prochaine, de ne pas rater ces Journées à plusieurs pour profiter de tous les ateliers.

Annie GUIBERTEAU informe sur la numérisation de St Frai cette année. Des choix doivent être faits, tant à St Frai qu'au Sanctuaire. Elle s'y est attelée dès le mois d'octobre afin de choisir dans les menus déroulants des logiciels, les salles, les cérémonies, les horaires, les chambres et même le plan des tables !

-Pèlerinage 2020 :

Cette année notre pèlerinage occupera le 4e étage et la moitié du 3e et nous partagerons St Frai avec Poitiers uniquement.

-le 09 août, à la messe de la grotte, nous serons seuls (ce qui nous évitera normalement l'attente de la sortie de la messe précédente...)

François lit ensuite le programme et Annie précise que cette année notre évêque a demandé à être plus présent auprès des malades.

François parle aussi des futurs engagés et va prévoir avec le père BARON la préparation de ceux-ci afin qu'ils soient mieux conscients de leur démarche et ce à quoi ils s'engagent.

-le 10 août, un repas festif pèlerins malades-hospitaliers est prévu au 5e étage de St Frai pour le dernier pèlerinage organisé par l'équipe dirigeante et François nous réserve une surprise...

Les hospitaliers devront prévenir leur hôtel que ce jour là ils ne mangeront pas à l'hôtel. Par contre, le jour du départ ils pourront y manger. (sauf les hospitaliers en salle à manger mais on verra plus tard) Christiane a prévu l'organisation (intendance et matériel) avec M. ESPARBES, directeur de St Frai.

-le 12 août, les malades auront probablement un pique-nique dans la salle-à-manger puisque nous partons après ce repas mais que l'équipe aura le nettoyage complet à faire.

Christophe GILLARDEAU trouve que le 9 août, les malades auront une longue attente entre le passage à la grotte et la procession eucharistique. Christiane trouve que c'est aux hospitaliers de s'occuper d'eux, Sébastien GRATADOUX précise que parfois c'est au moment d'une cérémonie que les malades ont des demandes à satisfaire et que ce moment libre peut permettre aux pèlerins malades d'aller aux toilettes par exemple.

Le jour du départ, les malades seront descendus pour la messe internationale mais les

La vie de notre hospitalité

hospitaliers devront « remonter » à St Frai pour le ménage des chambres puis redescendre à la fin de la messe.

Thierry HAUTIER demande que les bagages, le jour du départ, soient entreposés dans la salle de transit car le départ ayant lieu à 13 h il ne veut pas qu'on dépose les valises dans le hall dès le matin tôt.

-Annie reprend la parole pour nous parler des prix (transport et taxes)

-Pèlerins malades. Coût réel : 333,00€. Coût proposé : 310,00€.

-Hospitaliers. Coût réel : 123,00€. Coût proposé : 115,00€.

-Jeunes hospitaliers. Coût réel : 269,00€. Coût proposé : 210,00€

-Enfants. Gratuit jusqu'à 12 ans.- 50% de 12 à 16 ans.

Thierry, lui, ne trouve pas normal que ceux qui viennent en voiture participent quand même au prix demandés par les bus. S'ensuit une discussion mais finalement nous restons sur cette position.

Quant à la différence entre le prix demandé et le prix réel du pèlerinage et comment présenter cette différence, François en parlera dans son « édito » du Caritas.

Les feuilles d'inscription seront dans le prochain Caritas qui nous parviendra avant l'assemblée générale du 8 mars où tout se fera. Il faudra donc concrétiser notre demande par trois chèques : cotisation (prix inchangé), transport et hôtels.

-Assemblée générale du 8 mars 2020 à la Maison diocésaine :

On pourra retirer les dossiers d'inscription des malades ainsi que des triptyques.

Dans le hall, des hospitaliers s'occuperont des inscriptions dans les divers hôtels.

François va aussi demander un devis pour refaire des polaires mais ne veut pas engager de gros frais pour ne pas trop entamer les finances de l'Hospitalité avant son départ de la présidence. Les chemisiers ne semblent donc pas indispensables dans un premier temps. Dans certaines hospitalités, les tenues sont « louées » et à la fin du pèlerinage, des bénévoles les reprennent, les font laver et les stockent jusqu'à l'année d'après.

Annie rappelle que pour une question de sécurité, la salle ST Eutrope ne peut contenir que 140 personnes maximum Nous pourrions donc nous concerter par vidéoconférence avec la salle St Louis au rez de chaussée.

Pour le repas en salle à manger, le maximum de réservations(122) est atteint. Le cuisinier étant malade, J. Yves CECCONI se chargera du repas, aidé de Christiaan VAN DEN BROEK.

Sébastien nous rappelle encore et encore que les **dossiers des malades doivent être envoyés le plus tôt possible** tout en s'assurant qu'ils soient COMPLETS et que les dossiers médicaux soient bien envoyés aussi rapidement pour éviter l'embouteillage de fin juillet ! (et les récriminations des uns ou des autres). Avec la numérisation de St Frai, ces envois rapides prennent encore plus d'importance.

Dates de réunions de 2020 :

- dimanche 8 mars : Assemblée Générale à 8 h 30 à la Maison diocésaine à Saintes
- samedi 16mai : Conseil n° 2 à 9 h 30 à Saintes
- samedi 27 juin : Conseil n° 3 à 9h30 à Saintes
- dimanche 02 août : journée pré-pèlerinage à Saintes

A 11 h 45 la réunion est levée.

HOSPITALITE DIOCESAINE LA ROCHELLE ET SAINTES

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle qui aura lieu :

le dimanche 8 mars 2020 à 8h30
à la Maison diocésaine de Saintes (salle St Eutrope-2^{ème} étage)

Ordre du jour :

- 8h30 • Accueil** (*hall librairie*)
- 9h00 • Informations pratiques** (Annie GUIBERTEAU)
• Ouverture et présentation de la journée (François LEROY)
• Intervention du père BARON
• Rapport moral (François LEROY)
• Rapport financier (Marie-France SOULISSE)
• Rapport d'activités des 4 zones (responsables de zone)
• Présentation du site internet (Diane de la SELLE)
- 11h30 • Distribution des dossiers des pèlerins malades** (Christiane CECCONI) (*hall d'entrée*)
• **Cotisations / Inscriptions pèlerinage et hébergement** (*hall librairie*)
- Cotisations : Marie-France SOULISSE / Sylvie GIRARD
- Hébergements :
- Ave Maria : Christiane POULET / Michelle SEGUIN
- Croix des Bretons : Annie GUIBERTEAU
- Galilée-Windsor : Christophe et Edwige GILLARDEAU
- Hollande : Thierry HAUTIER
- Métropole : Marie-Claude et Michel TERRAL
- 12h30 : repas chaud** (*salle de restauration*)
- 14h • Suite cotisations et inscriptions** (*hall librairie*)
• Réunions de zone animées par la(le) responsable de zone (*5 salles disponibles*)
- 15h30 Messe** par le père BARON (*salle St Eutrope-2^{ème} étage*)

Déjeuner du 8 mars 2020

Les inscriptions sont terminées pour le déjeuner à la Maison diocésaine.
Vous pouvez déjeuner à la cafétéria d'Hyper U, toute proche (400m).

**Nota Bene : Il reste des bouteilles de jus pomme à 2.50 € à vendre pour l'hospitalité.
Fabien se tiendra à votre disposition au cours de l'Assemblée Générale.**

Notre pèlerinage

Programme du pèlerinage du 08 au 12 août 2020

.....

Samedi 8 août :

- **15h00-16h00** : arrivée à l'accueil St Frai
- **17h30** : ouverture du pèlerinage (pèlerins malades, pèlerins, évêque) (*N-Dame de Joie 5^{ème}*)
- **20h30** : formation au brancardage en 2 groupes : groupe 1(jeunes hospitaliers), groupe 2(nouveaux hospitaliers et ceux qui le souhaitent)(*rez-de-chaussée de St Frai, près des ascenseurs*)
- **21h30** : réunion des nouveaux (*salle St Anne, près du hall extérieur de St Frai*)

Dimanche 9 août : (matinée évêque avec déjeuner)

- **06h30** : briefing pour tous les hospitaliers (*transit, au rez-de-chaussée*)
 - **09h45-10h30** : messe à la grotte (notre diocèse)
 - **10h45** : photo sur l'esplanade
- En remontant, temps libre sur les sanctuaires, suivant la demande des pèlerins malades.
- **11h15** : réunion des engagés avec le père BARON et François LEROY (*terrasse -5^{ème}*)
 - **14h45** : passage à la grotte
 - **17h** : procession eucharistique
 - **20h45** : chemin de croix des hospitaliers et pèlerins du diocèse aux Espéluques (*chapelle Notre Dame des Douleurs en cas de pluie*)

Lundi 10 août :

- **06h30** : briefing pour tous les hospitaliers (*transit*)
 - **09h** : chemin de croix des malades dans la prairie (*Pie X au fond en cas de pluie*)
 - **10h30** : cérémonie pénitentielle (*Pie X au fond*)
 - **12h** : repas festif pour tous les pèlerins malades et les hospitaliers (*N-Dame de Joie-5^{ème} étage*)
 - **15h30** : chapelet à la grotte
- Passage aux piscines pour 60 pèlerins malades

Courses en remontant

- **17h** : rencontre des Jeunes avec l'évêque (*préau 5^{ème} étage*)
- **17h30** : préparation à l'onction des malades (*N-Dame de Joie-5^{ème} étage*)
- **21h** : procession mariale

Mardi 11 août :

- **06h30** : briefing pour tous les hospitaliers (*transit*)
- **09h** : messe, onction des malades (*Ste Bernadette grotte*)
- **13h30** : départ pour une balade à St Savin. Engagement des hospitaliers. Goûter de l'amitié sur place.
- **20h30** : veillée diocésaine. Prière et envoi par l'évêque (*Ste Bernadette grotte*)
Arrêt devant la grotte côté Ste Bernadette
- **23h** : pot à la terrasse du Versailles pour tous les hospitaliers. Offert par l'Hospitalité pour fêter les nouveaux engagés.

Mercredi 12 août (matinée évêque avec déjeuner)

- **06h30** : briefing pour tous les hospitaliers (*transit*)
- **09h30** : messe internationale (*Pie X centre*)
- **11h30** : déjeuner à St Frai pour tous les pèlerins malades et dans les hôtels pour les hospitaliers
- **à partir de 13h** : départ

**HOSPITALITE DIOCESAINE
NOTRE-DAME DE LOURDES
LA ROCHELLE ET SAINTES**
Président : François LEROY
Tél : 06 86 72 97 32

**Photo
obligatoire**

Demande d'entrée dans l'Hospitalité

Je soussigné(e) : **(Nom/Prénom)**

Né(e) le : à :

Adresse :

.....

N° de téléphone : Mail :@.....

désire entrer dans l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes du diocèse de La Rochelle et Saintes pour
le pèlerinage diocésain annuel placé sous la présidence de notre évêque, Monseigneur Georges COLOMB.

Fait à :

le :

Signature :

Déclaration de parrainage

Je soussigné(e) **(Nom/Prénom)** :

N° de téléphone : Zone :

Membre de l'Hospitalité diocésaine depuis :

déclare accepter de parrainer **(Nom/Prénom)** :

qui demande à entrer dans l'Hospitalité.

Je m'engage à faciliter son insertion pendant tout le temps qui sera nécessaire.

Fait à :

le :

Signature :

A retourner à : Sébastien GRATADOUX - 5, chemin d'Encrevé - 17470-BLANZAY sur BOUTONNE



FICHE D'INSCRIPTION
BIENNALE DES JEUNES HOSPITALIERS FRANCOPHONES
- CHARTRES 2020 -

A renvoyer avant le 1^{er} Avril 2020 :

-Par mail : biennalechartres2020@gmail.com

-Par courrier : Elisabeth Boucherie 4 Route du fossé royal 27130 Courteilles

Pièces à fournir pour l'inscription :

- Frais de participation de 70 euros (hébergement, activités, repas...) :
*par chèque à l'ordre : Hospitalité Chartraine Notre-Dame de Lourdes
*Ou par virement bancaire : IBAN : FR76 1027 8372 0000 0101 1560 629
BIC : CMCIFR2A

- Autorisation parentale obligatoire pour les mineur(e)s

Informations personnelles :

- Nom :
- Nom marital :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Adresse :
-
-
- Téléphone :
- Email:
- Hospitalité d'appartenance :



- J'arriverai en train : (précisez heure si déjà connue)
- en voiture directement à la maison de la Visitation - Chartres

→ Personne à prévenir en cas d'urgence (hors personne présente sur les lieux) :
.....
.....

→ Régime alimentaire particulier :
.....
.....

**HOSPITALITE DIOCESAINE NOTRE DAME DE LOURDES
LA ROCHELLE ET SAINTES**
Dates du pèlerinage : du **SAMEDI 8 août** au **MERCREDI 12 août 2020**

*Photo récente
obligatoire dans le
cadre de prévention
- tous formats
acceptés-*



INSCRIPTION HOSPITALIER(E)

à compléter et à envoyer avant le 10 juin 2020 à Sébastien Gratadoux
5 Chemin d'Encrevé 17470 Blanzay sur Boutonne Tel 06 71 04 33 14

M Mme Mlle – NOM :

Prénom : Profession :
(Si retraité préciser l'activité précédente)

Date de naissance: Adresse complète:

.....

Téléphone fixe portable

E mail

Etes-vous à jour de votre cotisation à l'Hospitalité (permet de recevoir le Caritas, bulletin de liaison de l'Hospitalité)? Oui Non
(Si non, penser à joindre un chèque de 15 euros en individuel, 20 euros par couple à l'ordre de HOSPITALITE DIOCESAINE)

Avez-vous fait votre engagement dans l'Hospitalité? Oui Non si oui : année

Accepteriez-vous de parrainer un(e)nouvel(le) hospitalier(e) ? Oui Non

Si NOUVEL(LE) HOSPITALIER(E):

Nom parrain / Marraine
(Remplir fiche d'entrée dans l'Hospitalité et déclaration de parrainage)

PERSONNE A PREVENIR en cas de besoin (lien de parenté):

Téléphone fixe : portable :

TRANSPORT	CAR <input type="checkbox"/> <i>Joindre un chèque de 115 euros</i>	AUTRE (voiture , train...) <input type="checkbox"/> <i>Joindre un chèque de 85 euros</i>
-----------	---	---

Chèque libellé à l'ordre de HOSPITALITE DIOCESAINE

VILLE DE DEPART DU CAR: *(entourer la ville de départ)*

LA ROCHELLE / ROCHEFORT / ST JEAN D'Y / SAINTES / PONS / JONZAC / MONTENDRE / MIRAMBEAU

TENUE PENDANT LE PELERINAGE

	HOSPITALIERES	HOSPITALIERS
Haut	Blanc (pas de débardeur)	Blanc
Bas	Jupe bleu marine (ni pantalon ni bermuda)	Pantalon marine ou jean foncé (pas de bermuda)

VOS SOUHAITS POUR LE PELERINAGE

- ❶ Souhaiteriez-vous rejoindre une équipe auprès des malades (chambre)? Oui Non

Les équipes en chambre prennent en charge les pèlerins malades ou handicapés pour l'accompagnement de base (aide à la toilette et accompagnement à la salle à manger, réfection des lits, ménage de la chambre). Elles sont sous la responsabilité d'un(e) responsable de salle.

*Si oui, vous pouvez indiquer vos souhaits de secteur ou responsable (**les souhaits seront respectés dans la limite des places disponibles dans chaque secteur**)*

- ❷ Souhaiteriez-vous rejoindre l'équipe salle-à-manger? (**Places limitées**) Oui Non

Les hospitaliers en salles à manger prennent en charge 1 ou 2 tables de pèlerins : distribution et aide aux repas, ménage de la salle et remise du couvert. L'équipe est animée par les responsables des salles à manger.

- ❸ Souhaiteriez-vous rejoindre l'équipe d'encadrement des petits hospitaliers ? Oui Non

L'équipe d'encadrants prend en charge les petits hospitaliers de 5 à 16 ans hors repas

- ❹ Souhaiteriez-vous rejoindre l'équipe prière ? Oui Non

La responsable organise l'équipe en fonction du nombre d'hospitaliers

- ❺ Souhaiteriez-vous rejoindre l'équipe d'entretien du linge des pèlerins ? Oui Non

- ❻ Pouvez-vous brancarder? Oui Non

- ❼ Accepteriez-vous une garde de nuit? *Service de 20h à 06h30* Oui Non

- ❽ Accepteriez-vous d'accompagner un pèlerin malade aux piscines ? Oui Non

Tout accompagnant peut se baigner et assure le brancardage aller et retour

- ❾ Jouez-vous d'un instrument de musique? Oui Non

J'autorise l'hospitalité à utiliser et diffuser à titre gratuit des photographies me représentant, ainsi qu'à exploiter ces clichés. Oui Non

Joindre à cette inscription:

- 1 chèque suivant tarif (Car : 115 € - Autre: 85 €) libellé à l'ordre de l'Hospitalité Diocésaine.
- une photo récente obligatoire (plan Vigipirate en cours)
- La feuille d'hébergement accompagnée du chèque correspondant (voir autre document)
- La feuille RGPD (Règlement général sur la protection des données) datée et signée (au dos de la feuille d'hébergement)

**Possibilité d'établir plusieurs chèques (inscrire la date de dépôt au crayon de papier).
Aucun chèque ne sera déposé avant le 6 août 2020**

Journée de préparation le dimanche 02 août 2020

- à la Maison diocésaine de Saintes (6 allée du séminaire)
- accueil à partir de 8 heures 30 ; début de la réunion 9 heures précises
- PRESENCE INDISPENSABLE (sinon prévenir responsable de zone)
- apporter pique-nique



**L'INSCRIPTION AU PELERINAGE SERA VALIDÉE QUAND LES DEUX FEUILLES
(INSCRIPTION & HOTEL) ET LES DEUX CHEQUES (INSCRIPTION & HOTEL)
SERONT RECEPTIONNÉS PAR SEBASTIEN**

Pèlerinage à Lourdes : 08 au 12 août 2020

Tarifs 2020/personne/pour 4 jours.

Hôtels	Chambre à 2 ou 3 lits	Chambre à 2 ou 3 lits	Chambre individuelle	Chambre individuelle	Tarifs enfants
	Pension complète	Demi-pension	Pension complète	Demi-pension	Pension complète
Ave Maria (45 lits)	125,00€	110,00€	X	X	
Croix des Bretons (55 chambres)	178,00€	166,00€	278,00€	266,00€	0-6 ans : gratuit 7-12 ans : 86,00€ 13-18 ans : 129,00€
Galilée-Windsor (50 places)	162,00€	150,00€	234,00€	222,00€	0-6 ans : gratuit 7-12 ans : 78,00€ 13-18 ans : 117,00€
Hollande (25 chambres)	180,00€		248,00€		0-6 ans : gratuit 7-12 ans : 87,00€ 13-18 ans : 130,50€
Métropole (30 chambres) (Parking : 11,00€/jour)	164,00€	152,00€	248,00€		0-6 ans : gratuit 7-12 ans : 79,00€ 13-18 ans : 118,50€

Les inscriptions dans les hôtels se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscriptions en fonction des places disponibles

**Possibilité d'établir plusieurs chèques (inscrire la date de dépôt au crayon de papier).
Aucun chèque ne sera déposé avant le 06 août 2020**

INSCRIPTION A L'HOTEL (nom de l'hôtel) :

Nom /Prénom : **Téléphone :**

Pension complète Demi-pension

Nombre d'adultes :(chambre : 1 lit 2 lits 3 lits)

Souhaite être en chambre à 2 lits avec :

Nombre d'enfants : Age : 1er : 2^{ème} : 3^{ème} : 4^{ème} :

Montant du chèque :€uros (à l'ordre de l'Hospitalité diocésaine)

Date et Signature

Protection des données à caractère personnel

Le pèlerin malade, la personne handicapée (ou son représentant légal), l'hospitalier ou l'hospitalière (ou son représentant pour les mineurs), confie à l'Association Diocésaine de LA ROCHELLE-SAINTEs les données à caractère personnel nécessaires au respect des dispositions légales, réglementaires et procédurales, nécessaires à son inscription auprès du pèlerinage diocésain à LOURDES.

Il accepte expressément que ces données soient conservées, traitées et utilisées pour les besoins de la prestation et pendant la durée de celle-ci.

Il accepte également que ces données soient communiquées, pour les seuls besoins de l'exécution de la prestation ou lorsque la Loi l'exige, à des sous-traitants, des prestataires ou autres tiers.

À compter de la fin de la mission, les données personnelles seront conservées pendant une durée de cinq ans à l'issue de laquelle elles seront détruites ou anonymées sauf motifs légitime de conservation au-delà de cette durée.

Le pèlerin malade, la personne handicapée, l'hospitalier ou l'hospitalière, est informé qu'à compter de cette opération, la Direction du pèlerinage Diocésain de LA ROCHELLE-SAINTEs ne sera plus en mesure de lui communiquer aucun renseignement ou document d'archive.

Le pèlerin malade, la personne handicapée, l'hospitalier ou l'hospitalière, dispose par ailleurs du droit de demander à la direction la Direction du pèlerinage Diocésain de LA ROCHELLE-SAINTEs l'accès aux données à caractère personnel qui le concernent, la rectification, l'actualisation ou l'effacement de celles-ci ou d'en demander la portabilité.

Il a également la faculté de s'opposer au traitement de tout ou partie des données personnelles qui le concernent ou d'en limiter l'utilisation sans préjudice des conséquences susceptibles d'en résulter pour la suite de l'exécution de la prestation.

Le pèlerin malade, la personne handicapée, l'hospitalier ou l'hospitalière, peut présenter toute demande à la direction la Direction du pèlerinage Diocésain de LA ROCHELLE-SAINTEs, responsable du traitement des données personnelles, en s'adressant à cet effet au responsable de la Direction ; il a également la faculté de formuler une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté.

*

Document à dater et signer par le pèlerin malade, la personne handicapée (ou son représentant légal), l'hospitalier ou l'hospitalière (ou son représentant pour les mineurs), et à retourner joint à son inscription au Pèlerinage du 08.08 au 12.08.2020.

Fait à
le

NOM - PRENOM -SIGNATURE

La vie de notre hospitalité

Journée Hospitalité LA ROCHELLE-SAINTES du 12.01.2020

La portière s'est ouverte.
Le fauteuil roulant est déplié, la canne
blanche est dépliée.
On s'approche.
On s'écarte.
On se déplace.

C'est porte ouverte
de l'hospitalité LA ROCHELLE SAINTES
secteur Nord.

La main s'est ouverte
aux paroissiens, aux pèlerins malades, aux hospitaliers, aux nouveaux bénévoles.
aux verres rafraichissants, aux quiches molles.
Main de la fraternité.

Le geste s'est ouvert
à la décoration végétale de la salle, à la douce animation musicale.
aux plats délicieux faits maison certains sans gluten, quel régal !
Geste de convivialité.

Le cœur s'est ouvert.
Tel qu'il est chacun s'est découvert.
Cœur à cœur à la fragilité.

Le cercle s'est ouvert.
avec la clé de sol entraînant les convives à danser.
Au milieu le fauteuil roulant tournoyant
la canne blanche virevoltante.
Cercle de proximité.
On s'approche.
On s'écarte.
On se déplace.

Le ciel s'est ouvert.
L'esprit saint s'approche, s'écarte, s'avance.
à chacun donne la tendresse et l'espérance.

Puis le fauteuil roulant est plié, la canne
blanche est pliée.
Les lourdes tables sont pliées.
Nos bagages aussi sont déjà pliés
pour accompagner les pèlerins malades et à handicaps à LOURDES le 08.08.2020.
Nous sommes invités à prendre soin du plus petit d'entre nous.
Alors prêts !
A s'approcher.
A s'écarter.
A s'avancer.



Dominique GARNIER

Notre-Dame de l'accueil



***Ô Marie, donne-nous des cœurs attentifs,
humbles et doux
pour accueillir avec tendresse et compassion
tous les pauvres que tu envoies vers nous.***

***Donne-nous des cœurs pleins de miséricorde
pour les aimer, les servir,
éteindre toute discorde
et voir en nos frères souffrants et brisés
la présence de Jésus vivant.***

***Seigneur, bénis-nous
de la main de tes pauvres.
Seigneur, souris-nous
dans le regard de tes pauvres.
Seigneur, reçois-nous un jour
dans l'heureuse compagnie de tes pauvres.
Amen.***

Jean Vanier

Nos peines :

Décès de la maman de notre amie hospitalière Marie-Pierre Volle 29 rue de la Somme 17000 La Rochelle. Ses obsèques ont eu lieu le 8 janvier 2020, en l'église de St Denis du Pin à 15 h.

Décès le 9 janvier 2020 de la maman de notre amie hospitalière Michelle Seguin à l'âge de 97 ans
Ses obsèques ont eu lieu le 14 janvier 2020, à Gémozac.

Décès de la maman de Jean-Michel Baussay à l'âge de 95 ans,. Ses obsèques ont eu lieu le 22 janvier 2020 à 9H 30 à Louzignac. Jean-Michel et Bernadette sont hospitaliers en salle à manger.

Décès de notre ami hospitalier Jean-Michel Nadaud à l'âge de 83 ans, ses obsèques ont eu lieu le 27 janvier 2020 à 15 h en l'église de Corme Royal.

Décès de la maman de Christiane CECCONI, notre vice-présidente.

Mme Monique Le Rolle était âgée de 90 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 30 janvier à 9h30 en l'église St Pierre de Royan.

Décès de Raymond Cottereau, ancien hospitalier à l'âge de 96 ans, papa du Père Cottereau. Ses obsèques ont eu lieu le 26 février 2020 à 14h 30 en la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres, Ma Maison 29 rue Albin Delage à Saintes.

Remerciements :

Roseline, Jean-Marie, Angélique et Céline Nadaud ont été très touchés par toutes les marques de sympathie, de prière, de présence et de soutien (Que ce soit SMS, lettres, téléphone et autres ...) que l'hospitalité a témoigné lors du décès de leur papa Jean-Michel Nadaud. Toute la famille vous remercie vivement.

Notre papa a rejoint notre maman auprès du Seigneur Jésus Christ avec Marie « Notre maman du Ciel » et porté par Bernadette de Lourdes. Ils reposent en paix dans la lumière du Christ.

« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants »
Jean d'Ormesson



**LA ZONE OUEST VOUS ATTEND
POUR SA JOURNEE AMICALE
LE DIMANCHE 19 AVRIL
A SAUJON**

Messe à 10H30

**11H30 Apéritif rencontre sur le parvis
SUIVIE D'UN REPAS avec animation
13 € entrée-plat-fromage-dessert-café
à la SALLE RICHELIEU Place Richelieu**

**RESERVATION avec le règlement
auprès de NADEGE BRET :**

**53 route de l'Estuaire-le roc 17120 THAIMS
tel. 0614258073 (avant le 5 avril)**

